



CSASD Nièvre

Jeudi 15 février 2024

Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Nièvre

**BOURGOGNE**

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames, Messieurs les membres de la CSASD,

« L'école sera une priorité absolue du Gouvernement », dixit notre nouveau Premier Ministre.

L'annonce pourrait être rassurante si elle n'était si redondante.

En effet, nous déplorons depuis de nombreuses années maintenant le manque de moyens attribués à l'École inclusive, les difficultés de remplacements, les inégalités scolaires, l'explosion des tâches de direction, les postes de Rased non pourvus... Autant de difficultés cumulées qui continuent de dégrader inexorablement les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale, dont beaucoup sont en réelle souffrance. Difficultés qui expliquent aussi pourquoi certains renoncent au métier d'enseignant, tandis que d'autres le quittent.

Concernant la carte scolaire, la Nièvre rend 18 emplois à la rentrée prochaine. Certes, cette évolution, n'empêchera pas de voir augmenter le ratio nombre de professeur des écoles par rapport au nombre d'élèves mais elle est aussi le témoin d'une baisse démographique qui ne cesse d'être présente.

Département rural, la Nièvre est pourtant un territoire innovant avec ses TER et la volonté locale de développer une éducation de qualité. Hors, si nous voulons lui donner ce dynamisme unique en France, les moyens alloués doivent être à la hauteur des ambitions.

Plutôt que de diminuer les moyens, pourquoi ne pas avoir profité de la baisse démographique pour améliorer réellement les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des équipes ?

- en créant des postes de remplaçants expérimentés afin d'assurer les remplacements lors des formations institutionnelles ou syndicales, lors des PPS ou des équipes éducatives, lors d'un besoin spécifique de concertation (évaluation d'école, ...)

- en ouvrant des postes de RASED et UPE2A et en leur conférant une place importante aux côtés des enseignants en classe pour lutter durablement contre l'échec scolaire,

- en donnant du temps aux directeurs pour avoir un réel rôle de pilotage pédagogique, d'accompagnement des familles, de lutte contre le harcèlement scolaire, de protection de l'enfance, de travail avec les partenaires...

- en créant des postes d'enseignants spécialisés à même d'intervenir lors d'urgences de terrain liés à la scolarisation d'élèves à besoin éducatifs particuliers, élève violent...

- en créant des postes surnuméraires dans les bassins pour venir renforcer une équipe sur un projet (type création de TER ou CNR sur un bassin pédagogique), réduire des groupes classes sur des temps d'enseignement précis, ou intervenir en co-intervention avec l'enseignant,

- en donnant du temps aux équipes pour construire des projets pédagogiques inclusifs et en augmentant le nombre d'enseignants référents,

- en diminuant les moyennes d'élèves par classe,

Pourquoi ? Précisément parce que l'école n'est toujours pas une « priorité absolue du Gouvernement ».